

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00067

Numéro SIREN : 529 990 301

Nom ou dénomination : PERCIPPIO ROBOTICS

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2022 sous le numéro de dépôt 7533

Désignation de l'entreprise : SA PERCIPPIO ROBOTICS SA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 18 RUE ALAIN SAVARY 25000 BESANCON

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 2 9 9 9 0 3 0 1 0 0 0 1 0

Néant *Exercice N clos le,
31 12 2010

			Brut	Amortissements, provisions	Net
		1	2	3	
Capital souscrit non appelé	(I)	AA			
Frais d'établissement *		AB		AC	
Frais de développement *		CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	89782	AG 53922	35860
Fonds commercial (1)		AH		AJ	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
Terrains		AN		AO	
Constructions		AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	2457039	AS 1955683	501355
Autres immobilisations corporelles		AT	279909	AU 141137	138771
Immobilisations en cours		AV	645737	AW 359746	285991
Avances et acomptes		AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
Autres participations		CU		CV	
Créances rattachées à des participations		BB		BC	
Autres titres immobilisés		BD	211	BE	211
Prêts		BF		BG	
Autres immobilisations financières *		BH	47643	BI	47643
	TOTAL (II)	BJ	3520323	BK 2510489	1009833
Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
En cours de production de biens		BN	545035	BO	545035
En cours de production de services		BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
Marchandises		BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	28397	BW	28397
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	810668	BY	810668
Autres créances (3)		BZ	1050063	CA	1050063
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
Valuers mobilières de placement (dont actions propres :.....)		CD		CE	
Disponibilités		CF	2299772	CG	2299772
Charges constatées d'avance (3)*		CH	73463	CI	73463
	TOTAL (III)	CJ	4807401	CK	4807401
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations	(V)	CM			
Écarts de conversion actif *	(VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8327724	IA 2510489	5817235
Renvois : (1) Dont droit au bai :		CP		(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CR 520262
Clause de réserve de propriété : * Immeubles :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA PERCIPPIO ROBOTICS SA		Néant
				Exercice N° 31122020
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	71400..)	DA	71400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	481524
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC
	Réserve légale (3)			DD 5300
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	EJ)	DG
	Report à nouveau			DH -213393
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI 1822280
	Subventions d'investissement			DJ 308286
Autres fonds propres	Provisions réglementées *			DK
			TOTAL (I)	DL 2475397
	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées			DN 417162
			TOTAL (II)	DO 417162
	Provisions pour risques			DP
DETTES (4)	Provisions pour charges			DQ
			TOTAL (III)	DR
	Emprunts obligataires convertibles			DS
	Autres emprunts obligataires			DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 230074
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	El)	DV 437500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 557301
	Dettes fiscales et sociales			DY 249290
Compte régul.	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ
	Autres dettes			EA
	Produits constatés d'avance (4)			EB 1450509
			TOTAL (IV)	EC 2924676
	Écarts de conversion passif *			(V) ED
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 5817235
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C
	Écart de réévaluation libre			1D
	Réserve de réévaluation (1976)			1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme ?			EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG 2546992
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises ³	FA	FB	FC
	Production vendue { biens ⁴	FD	FE	FF
	services ⁵	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets ⁶	FJ	57838	7109073
	Production stockée ⁷			FM
	Production immobilisée ⁸			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges ⁹ (9)			FP
	Autres produits (I) (II)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) [*]			FS
	Variation de stock (marchandises) ¹⁰			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) [*]			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) [*]			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) [*]			FW
	Impôts, taxes et versements assimilés [*]			FX
	Salaires et traitements [*]			FY
	Charges sociales (10)			FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements [*]	GA
			- dotations aux provisions	GB
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Sur actif circulant : dotations aux provisions ¹¹			GC
				GD
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE
	Autres charges (12)			GF
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG
	Bénéfice attribué ou perte transférée [*]			GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré [*]			GI
PRODUCTS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Défauts et charges de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
	Total des produits financiers (V)			GP
	Dotations financières aux amortissements et provisions ¹²			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR
	Défauts et charges de change			GS
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
	Total des charges financières (VI)			GU
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)			GV
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA PERCIPPIO ROBOTICS SA		Néant
				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	133604
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	10000
	Total des produits exceptionnels (7)	(VII)	HD	143604
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	10000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	(VIII)	HH	10000
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				133604
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX) HJ
Impôts sur les bénéfices *				(X) HK -138730
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL 8185127
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM 6362846
5 — BÉNÉFICE OU Perte (Total des produits — total des charges)				HN 1822280
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières			HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG
	(3) Dont { — Crédit-bail mobilier *			HP
	— Crédit-bail immobilier			HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX 1300
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque I)			RD
	(9) Dont transferts de charges			A1 12474
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(1) dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5		A2
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :				Exercice N
				Chargés exceptionnelles Produits exceptionnels
Détail en annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N
				Chargés antérieurs Produits antérieurs



PERCIPPIO ROBOTICS SA

**Annexe aux comptes
annuels**

Date de clôture : 31/12/2020

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
1.3	Permanence des méthodes	2
1.4	Informations générales complémentaires	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	7
2.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	8
2.1.5	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	8
2.2	Actif circulant	9
2.2.1	État des stocks	9
2.2.2	Précisions sur d'autres créances significatives	9
2.2.3	Charges constatées d'avance et produits à recevoir	9
2.3	Capitaux propres	10
2.3.1	Capital social	10
2.3.2	Variation des capitaux propres	10
2.3.3	Subventions d'investissement et avances remboursables	10
2.4	Passifs et provisions	12
2.4.1	Provisions	12
2.4.2	Précisions sur d'autres dettes	13
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	13
2.6	Compte de résultat	16
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	16
3	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	16
3.1	Engagements financiers donnés et reçus	16
3.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	16

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

L'épidémie de COVID-19, qui s'est manifestée en France au cours du premier trimestre 2020, a seulement eu des impacts d'ordre organisationnel pour la société.

Dans ce contexte, la société a bénéficié des dispositifs suivants :

- Report de 6 mois d'échéances d'un emprunt pour un montant de 24 K€
- Report de 6 mois des remboursements des avances remboursables pour un montant de 22 K€.
- Recours à l'activité partielle : 2K€ d'indemnités perçues

La société poursuit son développement avec le renforcement des équipes techniques et le traitement de marchés à fortes perspectives ; la production en cours ressort à 545K€ à la date de clôture.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2021.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.4 Informations générales complémentaires

Les notes et informations ci-après complètent les documents de base afin de permettre aux lecteurs des comptes de porter un jugement avisé.

- Les projets industriels en cours ont intégré des travaux de recherche et de développement significatifs ; à ce titre, une production immobilisée a été activée pour 426K€.
- Les dépenses relatives à la création d'une plateforme de recherche ont été immobilisées pour un montant de 103K€.
- Dans le cadre des dépenses de recherche, de développement et d'innovation, un crédit impôt recherche pour 242K€ a été comptabilisé.
- Des subventions d'exploitation liées au processus industriel ont été comptabilisées pour 37K€.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
	Frais d'établissement et de développement –				
	TOTAL I				
Incorporielles	Autres postes d'immobilisations incorporelles –	74 823	14 960		89 783
	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 130 341	326 698	-	2 457 039
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 847	102 602	-	104 450
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	156 836	21 778	3 154	175 459
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Corporielles	Immobilisations corporelles en cours	546 766	105 053	6 082	645 737
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	2 835 790	556 131	9 236	3 382 685
	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Financière	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	211	-	-	211
	Prêts et autres immobilisations financières	47 644	-	-	47 644
	TOTAL IV	47 855	-	-	47 855
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 958 467	571 092	9 236	3 520 323

2.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	-	-	14 960	-	-
Immobilisations corporelles	6 082	-	21 778	-	528 272
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	6 082	-	36 738	-	528 272

2.1.1.2 Aménagement du cadre général – Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6 082	-	-	-	3 154
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	6 082	-	-	-	3 154

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMobilisations AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles		42 751	11 171	
TOTAL II				53 922
Terrains		-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 591 397	364 286		1 955 683
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	804	821	1 625
	Matériel de transport	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 921	16 746	3 154
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL III	1 718 122	381 853	3 154	2 096 820

TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	1 760 873	393 024	3 154	2 150 743
----------------------------------	-----------	---------	-------	-----------

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	359 746	-	359 746
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	-	359 746	-	359 746

Des projets de recherches en cours, pour lesquels aucun débouché commercial n'est actuellement identifié, ont été dépréciés à hauteur de 100% de leur coût de production.

2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	42 751	11 171	-	-	-	53 922
Corporelles	1 718 122	381 853	359 746	3 154	-	2 456 567
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 760 873	393 024	359 746	3 154	-	2 510 489

2.1.5 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.5.1 Frais de développement

Précisions sur classification (charges/immobilisations) des frais de recherche et développement selon nature :

Les dépenses considérées comme des frais de recherche au sens de l'Avis CNC 2004-15 sont comptabilisées en charge conformément au PCG, article 212-3. Les dépenses considérées comme des coûts de développement au sens de l'Avis CNC 2004-15 sont comptabilisées en immobilisation conformément au PCG, article 212-3. Les coûts de développement qui sont générés en interne au cours de l'exercice et correspondant à de la main d'œuvre sont activés une fois par an à la clôture, les autres coûts de développement le sont lorsqu'ils remplissent les conditions d'activation précisées dans le PCG, article 212-3.2.

Précisions sur la date de début des amortissements de frais de développement activé selon nature :

Les coûts de développement, lorsqu'ils sont immobilisés, sont amortis sur leur durée probable d'utilisation soit sur une durée comprise entre 2 et 5 ans. En cas d'échec du projet, les frais correspondants sont immédiatement amortis par une dotation exceptionnelle. Les coûts de développement sont amortis à compter :

- de la date de mise en service pour les coûts de développement correspondant à des frais de développement expérimental,
- de la date d'immobilisation, correspondante au début d'utilisation du résultat des développements pour les coûts de développement correspondant à des frais de recherche appliquée-industrielle.

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	-	-	-
En cours de production de biens	535 267	-	535 267
En cours de production de services	9 768	-	9 768
Produits intermédiaires	-	-	-
Produits finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
TOTAL	545 035	-	545 035

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

2.2.2 Précisions sur d'autres créances significatives

2.2.3 Charges constatées d'avance et produits à recevoir

2.2.3.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Petit équipement			51 966		
Maintenance			3 331		
Honoraires			4 653		
Foires et expositions			705		
Loyers et charges loc.			12 808		
TOTAL			73 463	-	-

2.2.3.2 Produits à recevoir

Nature	Montant
Clients -- Factures à établir	746 197
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	1 140
Subventions à recevoir	715 286
TOTAL	1 462 623

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	714	71 400
Mouvements :		
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	714	71 400

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	71 400	-	-	71 400
Réserves, primes et écarts	486 824	-	-	486 824
Report à nouveau	-235 137	21 743	-	-213 394
Résultat	21 743	1 800 537	-	1 822 280
Subventions d'investissement	441 891	-	133 605	308 286
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	427 912	-	10 750	417 162
TOTAL	1 214 633	1 822 280	144 355	2 892 558

2.3.3 Subventions d'investissement et avances remboursables

Les subventions finançant des frais de recherche, soit des dépenses non immobilisées, sont comptabilisées en subvention d'exploitation et comptabilisées au résultat d'exploitation en proportion des frais financés et engagée au cours de l'exercice.

Les subventions finançant des frais de développement, soit des dépenses immobilisées, sont comptabilisées en subvention d'investissement et comptabilisées au résultat exceptionnel au même rythme que les amortissements de l'exercice.

Les avances remboursables obtenues en faveur de la recherche et du développement dont le remboursement est conditionnel sont, en cours d'exécution du contrat, comptabilisées en compte "Avances conditionnées" présenté au bilan dans la rubrique "Autres fonds propres" conformément au PCG, article 941-16.

Au dénouement de l'opération, s'il est probable que l'opération soit un succès, ou tant qu'il n'est pas certain qu'elle sera un échec du point de vue des critères fixés par le contrat, l'avance et maintenue dans les fonds propres jusqu'à son remboursement.

La prime ou les intérêts éventuellement prévus au contrat qui seront susceptibles d'être versée en cas de remboursement ne sont provisionnés que lorsqu'il devient probable que les critères fixés par le contrat et conditionnant le succès, seront réunis.

2.3.3.1 Subventions d'équipement

Une subvention d'un montant de 707 000 € à l'origine a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 266 947 €
 - * pour 2015 à hauteur de 11 979 €
 - * pour 2016 à hauteur de 83 719 €
 - * pour 2017 à hauteur de 47 583 €
 - * pour 2018 à hauteur de 85 365 €
 - * pour 2019 à hauteur de 38 301 €

Les dépenses prévues n'ayant pas été réalisées en totalité, le montant de la subvention est adapté au montant des dépenses réelles, soit une subvention totale de 678 312 €.

- subvention d'investissement pour un montant de 411 365 €

Une subvention d'un montant de 233 402 € a été attribuée par l'ANR ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 140 072 €
 - * pour 2016 à hauteur de 0 €
 - * pour 2017 à hauteur de 3 200 €
 - * pour 2018 à hauteur de 28 468 €
 - * pour 2019 à hauteur de 49 945 €
 - * pour 2020 à hauteur de 19 117 €
 - * pour 2021 à hauteur de 39 342 € (pour solde du projet)
- subvention d'investissement pour un montant de 93 330 €

Une subvention d'un montant de 139 390 € à l'origine a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 47 221 €.
 - * pour 2016 à hauteur de 297 €
 - * pour 2017 à hauteur de 38 716 €
 - * pour 2018 à hauteur de 3 448 €
 - * pour 2019 à hauteur de 4 760 €

Les dépenses prévues n'ayant pas été réalisées en totalité, le montant de la subvention est adapté au montant des dépenses réelles, soit une subvention totale de 83 725 €.

- subvention d'investissement pour un montant de 36 504€

Une subvention d'un montant de 427 032 € a été attribuée par BPI FRANCE ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 223 672 €.
- * pour 2018 à hauteur de 2 255 €
- * pour 2019 à hauteur de 2 246 €
- * pour 2020 à hauteur de 3 443 €
- * pour 2021 à hauteur de 215 728 € (pour solde du projet)
- subvention d'investissement pour un montant de 203 360 €.

Une quote-part de subvention rapportée au compte de résultat au rythme des amortissements a été comptabilisée sur l'exercice pour 134K€.

2.3.3.2 Avances remboursables

Une avance remboursable accordée par BPI FRANCE est de 283 748€ comptabilisée en compte 167400 "avance remboursables" ; cette aide est exclusivement affectée au projet "MoMeQa" ; le constat d'échec n'étant pas établi, la société a commencé le remboursement de cette avance au cours de l'exercice.

Une avance remboursable accordée par BPI FRANCE est de 213 516€ comptabilisée en compte 167410 "avance remboursables" ; cette aide est exclusivement affectée au projet "FRENCH PRECISION" ; la société s'engage à rembourser à BPIFRANCE, sauf échec commercial, le montant de l'aide actualisé, selon les modalités visées au contrat.

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	10 000	-	10 000	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	10 000		10 000	

2.4.1.1 Aménagement du cadre général – Diminution

Diminutions (reprises) de l'exercice	Ventilation des diminutions (reprises)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques			10 000
Provisions pour charges			
TOTAL			10 000

2.4.2 Précisions sur d'autres dettes

2.4.2.1 Produits constatés d'avance

Libellé	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Acomptes clients			1 195 440		
Subventions d'exploitation			255 070		
TOTAL			1 450 510		

2.4.2.2 Charges à payer

Nature	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	136
Fournisseurs – factures non parvenues	89 111
Dettes fiscales et sociales	190 507
TOTAL	279 754

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	47 644	-	47 644
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	810 669	810 669	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	-	-	-
	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	563	563	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	391	391	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	148 061	148 061	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	184 443	184 443	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	715 286	195 024	520 262
Groupe et associés				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	1 320	1 320	-
Charges constatées d'avance		73 463	73 463	-
TOTAL		1 981 840	1 413 934	567 906

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au + +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	136	136	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	229 939	139 755	90 184	-
Emprunts et dettes financières divers		437 500	150 000	287 500	-
Fournisseurs et comptes rattachés		557 302	557 302	-	-
Personnel et comptes rattachés		104 829	104 829	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		92 184	92 184	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 369	6 369	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	45 907	45 907	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		1 450 510	1 450 510	-	-
TOTAL		2 924 676	2 546 992	377 684	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	326 714
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises			
Production vendues :		6 208 500	6 208 500
- Biens			
- Services	57 838	900 573	958 412
Chiffre d'affaires net	57 838	7 109 073	7 166 912

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

- un emprunt de 230K€ : caution solidaire de Monsieur David HERIBAN à hauteur de 115 000€ et garantie du Fonds Européen d'investissement (FEI) à hauteur de 50%.
- un emprunt de 300 K€ : nantissement de premier rang sur le fonds de commerce.
- un emprunt de 150 K€ : nantissement de deuxième rang sur le fonds de commerce.
- un prêt BPI FRANCE de 250K€ : une somme de 12 500€ a été conservée comme gage espèces ; ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40% et d'une garantie du dispositif InnovFin du Fonds Européen d'Investissement (FEI) à hauteur de 40%.
- un prêt BPI FRANCE de 500K€ : une somme de 25 000€ a été conservée comme gage espèces ; ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 30% et d'une garantie du dispositif InnovFin du Fonds Européen d'Investissement (FEI) à hauteur de 50%.

3.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

PERCIPPIO ROBOTICS
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 71 400 €
régie par les articles L 225-57 à L 225-93 du Code de Commerce
SIEGE SOCIAL : 18 RUE ALAIN SAVARY - TEMIS INNOVATION
25000 BESANCON
SIREN 529 990 301 RCS BESANÇON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une **Assemblée Générale Ordinaire**, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le **31 décembre 2020** et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport établi par le Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

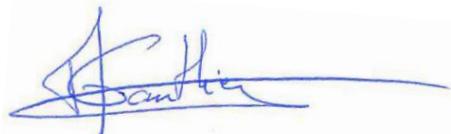
Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport établi par le Directoire.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport établi par le Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à BESANÇON
Le 8 juin 2021

Le Conseil de Surveillance



PERCIPPIO ROBOTICS
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 71 400 €
régie par les articles L 225-57 à L 225-93 du Code de Commerce
SIEGE SOCIAL : 18 RUE ALAIN SAVARY - TEMIS INNOVATION
25000 BESANCON
SIREN 529 990 301 RCS BESANÇON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 JUIN 2021

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice d'un montant de 1 822 280,44 € de la manière suivante :

- au compte "report à nouveau", la somme de :	213 393,69 €
pour apurement total des pertes antérieurement constatées	
- à la "réserve légale", la somme de :	1 840,00 €
qui se trouve désormais entièrement dotée	
- le solde, au compte "autres réserves, soit la somme de :	1 607 046,75 €
	<hr/>
Total :	1 822 280,44 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

RESOLUTION ADOPTEE

La résolution proposée a été adoptée.

Le Président du Directoire



9 rue Madeleine Brès
BP 1543
25009 BESANÇON CEDEX
Tel : +33 (0)3 81 53 28 55
www.mazars.com

PERCIPIO ROBOTICS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Besançon : 9 rue Madeleine Brès – BP 1543 – 25009 BESANÇON CEDEX – Tel : +33 (0)3 81 53 28 55
Vesoul : 10 rue Victor Dollé – Z.A.C. Technologia – CS 80142 – 70003 VESOUL CEDEX – Tel : +33 (0)3 84 76 21 11
Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.S. au Capital de 8 000 000 € – R.C.S. Besançon 622 820 223 – Siret 622 820 233 00122 – TVA Intracommunautaire FR 24 622 820 223

PERCIPPIO ROBOTICS

Société anonyme au capital de 71 400 €
18 rue Alain Savary - 25000 BESANCON
RCS BESANCON 529 990 301

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société PERCIPPIO ROBOTICS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PERCIPPIO ROBOTICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation de la production immobilisée, de la production en cours ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes. Ces derniers sont indiqués dans la note « *2.1.5 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé* » de l'annexe aux comptes annuels.

Pour apprécier l'estimation de la valeur de la production immobilisée et de la production en cours, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à :

- analyser que l'estimation de ces valeurs déterminée par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- comparer les données utilisées pour leur valorisation avec les données sources ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce.

Responsabilité de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations la concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

A Besançon, le 10 juin 2021



Latif ERGIN
Commissaire aux Comptes inscrit

PERCIPPIO ROBOTICS SA

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019
	Capital souscrit non appelé				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	89 782	53 922	35 860	32 071
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	89 782	53 922	35 860	32 071
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	2 457 039	1 955 683	501 355	538 943
	Autres immobilisations corporelles	279 909	141 137	138 771	31 957
	Immobilisations en cours	645 737	359 746	285 991	546 766
	Avances et acomptes				
	TOTAL	3 382 685	2 456 566	926 118	1 117 668
	Immobilisations financières ^{a)}				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	211		211	211
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	47 643		47 643	47 643
	TOTAL	47 854		47 854	47 854
Total de l'actif immobilisé		3 520 323	2 510 489	1 009 833	1 197 594
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens	545 035		545 035	250 106
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL	545 035		545 035	250 106
	Avances et acomptes versés sur commandes	28 397		28 397	11 708
	Créances ^{a)}				
	Clients et comptes rattachés	810 668		810 668	654 023
	Autres créances	1 050 063		1 050 063	1 002 694
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	1 860 732		1 860 732	1 656 718
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	2 299 772		2 299 772	760 165
	TOTAL	2 299 772		2 299 772	760 165
Charges constatées d'avance		73 463		73 463	48 454
Total de l'actif circulant		4 807 401		4 807 401	2 727 152
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		8 327 724	2 510 489	5 817 235	3 924 746
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)		520 262	165 112
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

PERCIPPIO ROBOTICS SA

Passif			Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : Primes d'émission, de fusion, d'apport	71 400)	71 400 481 524
	Ecarts de réévaluation			481 524
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			5 300
	Réserves statutaires			5 300
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			-213 393
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			-235 136
Aut. fonds propres	Résultat de la période (bénéfice ou perte)			1 822 280
	Situation nette avant répartition			2 167 111
	Subvention d'investissement			308 286
	Provisions réglementées			
	Total			2 475 397
Provisions				786 721
	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			417 162
Dettes	Total			417 162
	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			10 000
	Total			10 000
	Emprunts et dettes assimilées			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			230 074
	Emprunts et dettes financières divers (3)			437 500
	Total			667 574
Dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			994 859
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			16 050
	Dettes fiscales et sociales			557 301
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			249 290
	Autres dettes			104 164
Produits constatés d'avance	Instruments de trésorerie			119 809
	Total			
	Produits constatés d'avance			806 592
	Total des dettes et des produits constatés d'avance			223 973
	Total			1 450 509
Écarts de conversion passif				1 465 230
				2 924 676
				2 700 113
TOTAL DU PASSIF				3 924 746
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),			à plus d'un an	377 684
			à moins d'un an	643 398
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				2 546 992
(3) dont emprunts participatifs				2 040 664

PERCIPPIO ROBOTICS SA

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
 01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Biens - Services Chiffre d'affaires net Production stockée production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits	57 838	6 208 500 900 573 7 109 073	6 208 500 958 411 7 166 911 294 929 528 271 38 926 12 474 6	1 549 100 522 129 2 071 229 100 348 447 226 107 888 13 464 21
			Total	8 041 520	2 740 178
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks Autres achats et charges externes (3) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations d'exploitation amortissements - sur immobilisations - sur actif circulant - pour risques et charges Autres charges			2 235 391	698 482
				1 929 965 71 078 1 041 243 401 159 393 024 359 746 34 173	804 011 18 580 771 333 307 422 386 312 24 480
			Total	6 465 782	3 010 622
		Résultat d'exploitation	A	1 575 737	-270 444
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		B C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4) Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4) Autres intérêts et produits assimilés (4) Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2	2
		Total		2	2
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (5) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			25 794	33 568
		Total	D	25 794	33 568
	Résultat financier		E	1 549 945	-304 009
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)					

PERCIPPIO ROBOTICS SA

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge	133 604 10 000 143 604	149 909 149 909
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	10 000 4 338 10 000 10 000	14 338 14 338
	Résultat exceptionnel	F 133 604	135 570
	Participation des salariés aux résultats Impôt sur les bénéfices	G H -138 730	-190 182
	BÉNÉFICE OU PERTE ($\pm E \pm F - G - H$)	1 822 280	21 743
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

L'épidémie de COVID-19, qui s'est manifestée en France au cours du premier trimestre 2020, a seulement eu des impacts d'ordre organisationnel pour la société.

Dans ce contexte, la société a bénéficié des dispositifs suivants :

- Report de 6 mois d'échéances d'un emprunt pour un montant de 24 K€
- Report de 6 mois des remboursements des avances remboursables pour un montant de 22 K€.
- Recours à l'activité partielle : 2K€ d'indemnités perçues

La société poursuit son développement avec le renforcement des équipes techniques et le traitement de marchés à fortes perspectives ; la production en cours ressort à 545K€ à la date de clôture.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2021.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.4 Informations générales complémentaires

Les notes et informations ci-après complètent les documents de base afin de permettre aux lecteurs des comptes de porter un jugement avisé.

- Les projets industriels en cours ont intégré des travaux de recherche et de développement significatifs ; à ce titre, une production immobilisée a été activée pour 426K€.
- Les dépenses relatives à la création d'une plateforme de recherche ont été immobilisées pour un montant de 103K€.
- Dans le cadre des dépenses de recherche, de développement et d'innovation, un crédit impôt recherche pour 242K€ a été comptabilisé.
- Des subventions d'exploitation liées au processus industriel ont été comptabilisées pour 37K€.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement –	-	-	-	-
	TOTAL I				
Corporielles	Autres postes d'immobilisations incorporelles –				
	TOTAL II	74 823	14 960	-	89 783
	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 130 341	326 698	-	2 457 039
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 847	102 602	-	104 450
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	156 836	21 778	3 154	175 459
Financière	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	546 766	105 053	6 082	645 737
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	2 835 790	556 131	9 236	3 382 685
	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	211	-	-	211
	Prêts et autres immobilisations financières	47 644	-	-	47 644
	TOTAL IV	47 855	-	-	47 855
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 958 467	571 092	9 236	3 520 323

2.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	-	-	14 960	-	-
Immobilisations corporelles	6 082	-	21 778	-	528 272
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	6 082	-	36 738	-	528 272

2.1.1.2 Aménagement du cadre général – Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6 082	-	-	-	3 154
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL	6 082	-	-	-	3 154

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	42 751	11 171	-	53 922
Terrains	-	-	-	-
Constructions				
Sur sol propre	-	-	-	-
Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 591 397	364 286	-	1 955 683
Autres immobilisations corporelles				
Inst. Générales, agencements, aménagements divers	804	821	-	1 625
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 921	16 746	3 154	139 512
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	1 718 122	381 853	3 154	2 096 820

TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	1 760 873	393 024	3 154	2 150 743
---------------------------	-----------	---------	-------	-----------

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	359 746	-	359 746
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	-	359 746	-	359 746

Des projets de recherches en cours, pour lesquels aucun débouché commercial n'est actuellement identifié, ont été dépréciés à hauteur de 100% de leur coût de production.

2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	42 751	11 171	-	-	-	53 922
Corporelles	1 718 122	381 853	359 746	3 154	-	2 456 567
Financières	-		-		-	
TOTAL	1 760 873	393 024	359 746	3 154	-	2 510 489

2.1.5 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.5.1 Frais de développement

Précisions sur classification (charges/immobilisations) des frais de recherche et développement selon nature :

Les dépenses considérées comme des frais de recherche au sens de l'Avis CNC 2004-15 sont comptabilisées en charge conformément au PCG, article 212-3. Les dépenses considérées comme des coûts de développement au sens de l'Avis CNC 2004-15 sont comptabilisées en immobilisation conformément au PCG, article 212-3. Les coûts de développement qui sont générés en interne au cours de l'exercice et correspondant à de la main d'œuvre sont activés une fois par an à la clôture, les autres coûts de développement le sont lorsqu'ils remplissent les conditions d'activation précisées dans le PCG, article 212-3.2.

Précisions sur la date de début des amortissements de frais de développement activé selon nature :

Les coûts de développement, lorsqu'ils sont immobilisés, sont amortis sur leur durée probable d'utilisation soit sur une durée comprise entre 2 et 5 ans. En cas d'échec du projet, les frais correspondants sont immédiatement amortis par une dotation exceptionnelle. Les coûts de développement sont amortis à compter :

- de la date de mise en service pour les coûts de développement correspondant à des frais de développement expérimental,
- de la date d'immobilisation, correspondante au début d'utilisation du résultat des développements pour les coûts de développement correspondant à des frais de recherche appliquée-industrielle.

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	-	-	-
En cours de production de biens	535 267	-	535 267
En cours de production de services	9 768	-	9 768
Produits intermédiaires	-	-	-
Produits finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
TOTAL	545 035	-	545 035

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

2.2.2 Précisions sur d'autres créances significatives

2.2.3 Charges constatées d'avance et produits à recevoir

2.2.3.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Petit équipement			51 966		
Maintenance			3 331		
Honoraires			4 653		
Foires et expositions			705		
Loyers et charges loc.			12 808		
TOTAL			73 463	-	-

2.2.3.2 Produits à recevoir

Nature	Montant
Clients ~ Factures à établir	746 197
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	1 140
Subventions à recevoir	715 286
TOTAL	1 462 623

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	714	71 400
Mouvements :		
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	714	71 400

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	71 400	-	-	71 400
Réserves, primes et écarts	486 824	-	-	486 824
Report à nouveau	-235 137	21 743	-	-213 394
Résultat	21 743	1 800 537	-	1 822 280
Subventions d'investissement	441 891	-	133 605	308 286
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	427 912	-	10 750	417 162
TOTAL	1 214 633	1 822 280	144 355	2 892 558

2.3.3 Subventions d'investissement et avances remboursables

Les subventions finançant des frais de recherche, soit des dépenses non immobilisées, sont comptabilisées en subvention d'exploitation et comptabilisées au résultat d'exploitation en proportion des frais financés et engagée au cours de l'exercice.

Les subventions finançant des frais de développement, soit des dépenses immobilisées, sont comptabilisées en subvention d'investissement et comptabilisées au résultat exceptionnel au même rythme que les amortissements de l'exercice.

Les avances remboursables obtenues en faveur de la recherche et du développement dont le remboursement est conditionnel sont, en cours d'exécution du contrat, comptabilisées en compte "Avances conditionnées" présenté au bilan dans la rubrique "Autres fonds propres" conformément au PCG, article 941-16.

Au dénouement de l'opération, s'il est probable que l'opération soit un succès, ou tant qu'il n'est pas certain qu'elle sera un échec du point de vue des critères fixés par le contrat, l'avance et maintenue dans les fonds propres jusqu'à son remboursement.

La prime ou les intérêts éventuellement prévus au contrat qui seront susceptibles d'être versée en cas de remboursement ne sont provisionnés que lorsqu'il devient probable que les critères fixés par le contrat et conditionnant le succès, seront réunis.

2.3.3.1 Subventions d'équipement

Une subvention d'un montant de 707 000 € à l'origine a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 266 947 €
- * pour 2015 à hauteur de 11 979 €
- * pour 2016 à hauteur de 83 719 €
- * pour 2017 à hauteur de 47 583 €
- * pour 2018 à hauteur de 85 365 €
- * pour 2019 à hauteur de 38 301 €

Les dépenses prévues n'ayant pas été réalisées en totalité, le montant de la subvention est adapté au montant des dépenses réelles, soit une subvention totale de 678 312 €.

- subvention d'investissement pour un montant de 411 365 €

Une subvention d'un montant de 233 402 € a été attribuée par l'ANR ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 140 072 €
- * pour 2016 à hauteur de 0 €
- * pour 2017 à hauteur de 3 200 €
- * pour 2018 à hauteur de 28 468 €
- * pour 2019 à hauteur de 49 945 €
- * pour 2020 à hauteur de 19 117 €
- * pour 2021 à hauteur de 39 342 € (pour solde du projet)
- subvention d'investissement pour un montant de 93 330 €

Une subvention d'un montant de 139 390 € à l'origine a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 47 221 €.
- * pour 2016 à hauteur de 297 €
- * pour 2017 à hauteur de 38 716 €
- * pour 2018 à hauteur de 3 448 €
- * pour 2019 à hauteur de 4 760 €

Les dépenses prévues n'ayant pas été réalisées en totalité, le montant de la subvention est adapté au montant des dépenses réelles, soit une subvention totale de 83 725 €.

- subvention d'investissement pour un montant de 36 504€

Une subvention d'un montant de 427 032 € a été attribuée par BPI FRANCE ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 223 672 €.
- * pour 2018 à hauteur de 2 255 €
- * pour 2019 à hauteur de 2 246 €
- * pour 2020 à hauteur de 3 443 €
- * pour 2021 à hauteur de 215 728 € (pour solde du projet)
- subvention d'investissement pour un montant de 203 360 €.

Une quote-part de subvention rapportée au compte de résultat au rythme des amortissements a été comptabilisée sur l'exercice pour 134K€.

2.3.3.2 Avances remboursables

Une avance remboursable accordée par BPI FRANCE est de 283 748€ comptabilisée en compte 167400 "avance remboursables" ; cette aide est exclusivement affectée au projet "MoMeQa" ; le constat d'échec n'étant pas établi, la société a commencé le remboursement de cette avance au cours de l'exercice.

Une avance remboursable accordée par BPI FRANCE est de 213 516€ comptabilisée en compte 167410 "avance remboursables" ; cette aide est exclusivement affectée au projet "FRENCH PRECISION" ; la société s'engage à rembourser à BPIFRANCE, sauf échec commercial, le montant de l'aide actualisé, selon les modalités visées au contrat.

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	10 000	-	10 000	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	10 000	-	10 000	-

2.4.1.1 Aménagement du cadre général – Diminution

Diminutions (reprises) de l'exercice	Ventilation des diminutions (reprises)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques			10 000
Provisions pour charges			
TOTAL			10 000

2.4.2 Précisions sur d'autres dettes

2.4.2.1 Produits constatés d'avance

Libellé	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Acomptes clients			1 195 440		
Subventions d'exploitation			255 070		
TOTAL			1 450 510		

2.4.2.2 Charges à payer

Nature	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	136
Fournisseurs – factures non parvenues	89 111
Dettes fiscales et sociales	190 507
TOTAL	279 754

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

	ETAT DES CREANCES	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	47 644	-	47 644
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	810 669	810 669	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	563	563	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	391	391	-
DE L'ACTIF CIRCULANT				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	148 061	148 061	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	184 443	184 443	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	715 286	195 024	520 262
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	1 320	1 320	-
	Charges constatées d'avance	73 463	73 463	-
	TOTAL	1 981 840	1 413 934	567 906

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	136	136	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	229 939	139 755	90 184	-
Emprunts et dettes financières divers		437 500	150 000	287 500	-
Fournisseurs et comptes rattachés		557 302	557 302	-	-
Personnel et comptes rattachés		104 829	104 829	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		92 184	92 184	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 369	6 369	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	45 907	45 907	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		1 450 510	1 450 510	-	-
TOTAL		2 924 676	2 546 992	377 684	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	326 714
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises			
Production vendues :		6 208 500	6 208 500
- Biens			
- Services	57 838	900 573	958 412
Chiffre d'affaires net	57 838	7 109 073	7 166 912

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

- un emprunt de 230K€ : caution solidaire de Monsieur David HERIBAN à hauteur de 115 000€ et garantie du Fonds Européen d'investissement (FEI) à hauteur de 50%.
- un emprunt de 300 K€ : nantissement de premier rang sur le fonds de commerce.
- un emprunt de 150 K€ : nantissement de deuxième rang sur le fonds de commerce.
- un prêt BPI FRANCE de 250K€ : une somme de 12 500€ a été conservée comme gage espèces ; ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40% et d'une garantie du dispositif InnovFin du Fonds Européen d'Investissement (FEI) à hauteur de 40%.
- un prêt BPI FRANCE de 500K€ : une somme de 25 000€ a été conservée comme gage espèces ; ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 30% et d'une garantie du dispositif InnovFin du Fonds Européen d'Investissement (FEI) à hauteur de 50%.

3.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.